





## COMMUNIQUE DE PRESSE

# LE PROJET MASSONGEX-BEX-RHONE VA DE L'AVANT

Les Forces motrices valaisannes, Romande Energie Holding et les Services industriels de Lausanne ont confirmé leur volonté de poursuivre le projet de palier hydroélectrique Massongex-Bex-Rhône. Ils prévoient de créer la société MBR SA en 2019. Celle-ci sera la titulaire des concessions de droit d'eau valaisanne et vaudoise. Le projet s'inscrit dans la Stratégie énergétique de la Confédération et pourrait bénéficier de l'aide fédérale à l'investissement pour la grande hydraulique.

En 2008, les Forces motrices valaisannes (FMV), Romande Energie Holding (REH) et la Ville de Lausanne (SiL) se sont associées pour analyser la faisabilité d'un palier hydroélectrique sur le Rhône entre Massongex (VS) et Bex (VD), palier qui avait déjà fait l'objet d'études à la fin des années 80.

Un consortium a été créé en 2009 par les trois partenaires pour financer les études nécessaires à l'obtention des droits d'eau. Les demandes de concession ont été déposées fin 2016 auprès des autorités cantonales concédantes. Les concessions de droit d'eau ont été sollicitées par le consortium pour une durée de 80 ans. Il s'agit là d'un engagement à très long terme des partenaires. Les offices fédéraux ayant récemment rendu leurs prises de position, les décisions d'octroi des concessions devraient tomber dans le courant de l'année 2019.

La décision de créer la société MBR SA confirme la volonté des partenaires de poursuivre le projet. La société aura son siège à Massongex. Elle sera dotée d'un capital initial de 1 million de francs, détenu à 50% par FMV, 33,33% par REH et à 16,67% par la Ville de Lausanne. L'énergie produite sera rachetée par les actionnaires au prix de revient.

Le projet a un coût estimé à ce jour d'environ 158 millions de francs. Il pourrait bénéficier du soutien financier prévu par la loi fédérale sur l'énergie en faveur des nouveaux projets hydroélectriques. Cette contribution d'investissement couvre jusqu'à 35% des coûts imputables. Si la suite du projet se déroule de manière optimale, sa réalisation pourrait débuter au plus tôt en 2022, pour une mise en service en 2025.

Sion, Morges, Lausanne, le 20 mars 2019

#### Note à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

### Pour toute demande complémentaire :

Julien Derivaz, Direction du projet MBR, 027 327 45 74 <a href="https://www.palier-mbr.ch">www.palier-mbr.ch</a> - Consortium MBR, c/o FMV SA, Rue de la Dixence 9, 1950 Sion

### Le projet en bref...

Le projet de mise en valeur de la chute du Rhône jusqu'au Léman date de plusieurs décennies. Les études menées dans les années 80 ont mis en évidence le fait que le palier n°8 Massongex-Bex présentait les conditions de réalisation les plus favorables. En 2008, les partenaires FMV SA, Romande Energie et les Services industriels de Lausanne ont décidé de relancer ce projet en le coordonnant étroitement avec celui de la 3e correction du Rhône.

La production annuelle d'énergie attendue du futur palier Massongex-Bex-Rhône (MBR) est estimée à 75 millions de kilowattheures, soit la consommation d'électricité de 20'000 ménages par an. Elle est également équivalente à la production de 15 éoliennes ou d'une installation photovoltaïque couvrant la surface de 45 terrains de football. Le projet MBR contribue à atteindre les objectifs de la stratégie énergétique 2050 adoptée par le peuple suisse en votation du 21 mai 2017. Afin de minimiser les effets du barrage sur le lit du Rhône, une passe à poissons et différentes mesures de reconstitution et de remplacement ont été définies pour équilibrer le projet du point de vue environnemental. Les partenaires se partageront l'énergie disponible à hauteur de 38 GWh pour FMV, 25 GWh pour REH et 13 GWh pour SiL. A terme, l'engagement financier des partenaires est estimé à 24 MCHF pour FMV, 16 MCHF pour REH et 8 MCHF pour SiL.

La mise en service de la centrale MBR est espérée pour 2025. Ce planning dépend toutefois de la durée des procédures d'autorisation et de l'avancement du projet de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône auquel le projet MBR est lié.







Photomontages haute définition et film à télécharger sous https://www.dropbox.com/sh/t2eeoprce7h8edi/AAAl2xY2ovo0sYHuwklHiZ9ba?dl=0